



# VIVONS POUILLY ENSEMBLE

## FLASH EDITION n° 7

Septembre 2016

### SOMMAIRE

- ÉDITO.
- TRAVAUX et PATRIMOINE.
- URBANISME et ENVIRONNEMENT.
- SIVOM POUILLY-FLEURY.
- VIE QUOTIDIENNE.
- PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.
- ÉTAT CIVIL.

### INFOS PRATIQUES

#### Mairie de Pouilly

11 rue du Limousin  
57 420 Pouilly

Tél. 03 87 52 54 22  
Fax. 03 87 52 54 27

Email :

mairie.pouilly070@orange.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h à 12h.  
Mardi : 9h à 12h - 15h à 18h.  
Mercredi : 9h à 12h - 15h à 18h.  
Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h.  
Vendredi : 9h à 12h.

Permanence du Maire  
et des Adjoints sur rendez-vous.



Nos conseillers  
départementaux :

#### Jean FRANÇOIS

1er vice-président du Conseil  
Départemental de Moselle  
06 07 19 87 82  
jean.francois21@wanadoo.fr



#### Bernadette LAPAQUE

Responsable associative  
multi activités adultes,  
enfants, séniors  
06 62 41 30 56  
bernadette.lapaqued57@orange.fr

### ÉDITO.

*Après cette période estivale encore marquée par de tragiques événements, mais aussi, fort heureusement, par des moments intenses où nous avons vibré grâce à nos sportifs olympiques, il est l'heure pour chacun de nous de replonger dans notre quotidien et de « remettre le nez dans les dossiers » qui nous attendent.*

*Pour l'équipe municipale la fin d'année sera placée sous le signe d'une grande activité. En effet, cet automne verra les premiers fruits de notre réflexion et de notre travail arriver à maturité, les projets initiés vont enfin se concrétiser.*

*Nous allons vivre à POUILLY des moments importants, signes de la transformation de notre espace de vie et de notre volonté de dynamiser et promouvoir notre village. Nous savons qu'il nous faudra être patients, durant des travaux qui risquent de perturber notre tranquillité, et je sais que je peux compter sur vous. Nous essayons d'anticiper afin que le minimum de gêne soit occasionné mais nous ne pourrons pas tout maîtriser....*

*Comme d'habitude, je reste, avec toute mon équipe, à votre écoute.*

*Le Maire, Marilynne WEBERT.*

### TRAVAUX et PATRIMOINE.

**Espaces verts :** Nous sommes tout à fait conscients que la gestion des espaces verts nous demande plus. Nous avons décidé, face aux difficultés récurrentes rencontrées, de renforcer le potentiel humain par le biais d'une embauche. Nous étudions aussi les différentes techniques, les divers moyens qui nous permettront d'optimiser ce service. Nous remercions vivement tous les pouillerots qui contribuent spontanément à ce travail d'entretien et d'embellissement. En revanche, nous dénonçons les actes d'incivilité récurrents qui compliquent lourdement la tâche des ouvriers (voir rubrique Vie quotidienne - incivilités).

**Place Mère Eglise :** Une première réunion s'est tenue mardi 13 septembre avec l'entreprise CESTE retenue pour le projet d'aménagement dans le cadre d'un appel d'offres, avec l'assistance de MATEC (Moselle Agence technique). Ce premier contact a été l'occasion de faire part de nos souhaits et de nos exigences ainsi que des contingences inhérentes à ce secteur. La prochaine réunion est prévue dans la première quinzaine du mois de novembre.

**Entretien des installations :** Au mois de septembre, l'office national des forêts a été mandaté par GRT Gaz pour réaliser des travaux d'entretien au niveau des canalisations de gaz haute pression, situées sur le ban communal, Route de guerre.

### URBANISME et ENVIRONNEMENT.

**Chèvre-Haie :** Une première réunion de chantier s'est déroulée le 10 août en mairie. Avec le maître d'œuvre, nous avons rencontré les différentes entreprises qui vont intervenir sur le site. Ces travaux correspondent à la partie privée de l'opération. Ils sont sous la maîtrise d'ouvrage de l'aménageur. La commune reste maître d'ouvrage pour la partie publique et tous les travaux y afférents.

.../...

## URBANISME et ENVIRONNEMENT (suite)..

C'est l'entreprise URBAVENIR TPS et son sous-traitant LINGENHELD qui ont en charge ces travaux.

Une nouvelle réunion de chantier s'est tenue le 13 septembre pour le démarrage effectif des travaux selon le planning suivant : Installation de chantier le 22 septembre, démarrage des travaux de terrassement et de décaissement semaine du 26 au 30 septembre (15 jours), travaux d'équipement (réseaux) à compter du 10 octobre pour environ 3 mois.

Ces opérations doivent se faire en plusieurs tranches:

Le 1er secteur à aménager est Chèvre-Haie 1 soit une vingtaine de parcelles : 14 dans une impasse en aval de l'opération et 6 en front de la rue du Petit chemin. Le 2ème secteur à aménager est Chèvre-Haie 2, l'arête principale qui monte de la rue du Petit chemin jusqu'à la rue Nationale. Cela porte à peu près à 66 parcelles dans un 1er temps. Il est à noter qu'aucune circulation de camions ne doit se faire par la rue du Petit Chemin.

**Le nom des rues :**



**A** rue Chèvre-Haie

**B** rue du Petit Chemin

**C** impasse Vigne Marguette

rue du Parc.

**1** rue du vieux Poirier.

**2** rue sur les Vignes.

**3** rue des Terres Fortes.

**4** rue aux Ormes.

**5**

**PLU (Plan Local d'Urbanisme) :** Après les 2 réunions publiques et les 2 réunions avec les Personnes Publiques Associées à la réflexion (Le Préfet et les services de l'Etat, Le Président du conseil général, le Président du conseil départemental, le Président de la chambre d'agriculture, le Président du SCOT de l'Agglomération Messine, le Président de la chambre du commerce et de l'industrie, le Président de la chambre des métiers) ainsi que les communes limitrophes, la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, **le temps est venu d'arrêter le projet.** C'est une procédure bien définie qui exige une décision du conseil municipal sur l'arrêt du PLU (7 septembre 2016), puis un envoi à toutes les Personnes Publiques citées susceptibles d'émettre encore un avis, des remarques, des réserves... Parallèlement, la commune a demandé la nomination d'une personne habilitée à mener l'enquête publique obligatoire qui se déroulera en mairie de POUILLY, en novembre. Une information plus précise vous sera communiquée. Le document arrêt du PLU sera visible en mairie et publié sur le site Internet : [www.pouillymoselle.fr](http://www.pouillymoselle.fr)



## SIVOM POUILLY-FLEURY.

L'école maternelle accueille pour l'année 2016-2017, 74 élèves dont 14 de POUILLY (18,92%), 48 de Fleury (64,86%), et 12 d'autres communes (16,22%) ;

Virginie LAURENT et Larissa PERPELEA ont été embauchées à l'école maternelle sur des postes d'ATSEM.

L'école élémentaire accueille pour l'année 2016-2017, 105 élèves dont 25 de POUILLY (23,81%), 68 de Fleury (64,76%), et 12 d'autres communes (11,43%).

L'Accueil périscolaire accueille une moyenne de 171 enfants par jour répartis entre le matin (21 enfants), à midi (60 enfants), pour les nouvelles Activités Périscolaires (64 enfants), et le soir (26 enfants).

Ce sont 44 enfants qui sont accueillis en moyenne les mercredis répartis entre le matin (19 enfants), à midi (17 enfants), et l'après-midi (8 enfants)

Virginie MICHEL occupe désormais le poste de Directrice de l'accueil Périscolaire. Elle est assistée depuis la rentrée par la nouvelle Directrice Adjointe Chloé BASTIEN.

## VIE QUOTIDIENNE.

### Service civique :

Tracy et Aurélie, nos 2 jeunes engagées volontaires ont pris leurs quartiers le lundi 12 septembre.

Elles se sont immédiatement attelées à leur mission et proposent

#### deux rencontres

**le mardi 4 octobre 2016, à 15h et à 18h  
dans la salle de la mairie.**



Aurélie (à gauche) et Tracy ont été recrutées par Joseph Agozzino et Jean-François Weisse, les 2 conseillers chargés de la coordination de ce projet.

**Incivilités :** La collectivité et le personnel communal, n'ont vocation ni à financer ni à accomplir les «basses besognes» dont certains particuliers ne veulent pas se charger : déchets abandonnés près ou dans les conteneurs de la commune (branchages, plaques fibrociment, gravats, fauteuil, barbecue...), les mégots de cigarette dispersés un peu partout et les «traditionnelles» crottes de chien à ramasser...L'article R.632-1 du Code pénal est très clair à ce sujet : «...est puni de l'amende...le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, des ordures, déchets, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit...».



**Voici un échantillon des objets déposés devant la salle des sports place Mahire:**

**Ligne P113 :** Pour desservir au mieux la commune de POUILLY, le Met' a modifié la ligne d'itinéraire et dessert un nouvel arrêt: « Arbalétriers » (qui remplace l'arrêt Pouilly vers Fleury) dans une boucle «Arbalétrier », «Mahire» (point de régulation), « Thermes », « Colombier » et « Pouilly », chacun desservi en montée ou en descente.

Dans le cadre de l'aménagement de la ligne, et compte tenu d'une fréquentation suffisamment conséquente le trajet Metz-Pouilly de 15h35 et le trajet Pouilly-Metz de 16h01 ont été pérennisés et ne seront donc plus traités par le biais de la réservation /transport à la demande. Par contre, les 2 derniers transports à la demande du soir, très peu utilisés, ont été regroupés en un seul transport avec un nouvel horaire. Les fiches horaires sont à disposition en mairie. Cette nouvelle organisation occasionne quelques désagréments pour les usagers. Votre aide est précieuse ! Tous les dysfonctionnements qui ont été signalés en mairie ont fait l'objet de réclamations aux services de Metz Métropole ainsi qu'au responsable des Transports de l'Agglomération de Metz Métropole. La situation devrait donc s'améliorer.

Des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus seront effectués à compter du 3 octobre pour l'arrêt « Pouilly» et pour l'arrêt « Mahire ». Le chantier durera de 3 à 4 semaines sur le rue de la Seille et nécessitera un arrêté de circulation pour une mise en sens unique en descente sur cette voie et une sortie du village par la rue du Colombier. La circulation rue de la prairie sera interdite. La place Mahire reste accessible.

L'arrêt des Arbalétriers sera aménagé ultérieurement dans le cadre des travaux de la place Mère Eglise.

## VIE QUOTIDIENNE (suite).

**ACCELIS** : Un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite du réseau LE MET'. Ce service permet aux personnes handicapées de se déplacer sur l'ensemble des communes de Metz Métropole en porte à porte. L'accès à ce service se fait sur dépôt d'un dossier à : LE MET' - Service ACCELIS, selon conditions fixées par Metz Métropole. La réservation à ce service s'effectue au minimum 24 heures à l'avance :

- par téléphone au 0 969 397 480 (coût d'un appel local) du lundi au samedi de 7h à 19h.
- par courriel : [accelis@leMET.fr](mailto:accelis@leMET.fr).

**Votre avis nous intéresse pour imaginer la mobilité de demain** : Du 4 novembre 2016 à février 2017 Metz Métropole organise une enquête déplacements, en « face à face » ou par téléphone pour comprendre comment se déplacent les habitants aujourd'hui, pour enrichir les réflexions en matière de mobilité, de transports en commun, d'aménagements en faveur de la marche et du vélo, pour mieux répondre aux enjeux de développement du territoire. Pour en savoir plus, rendez-vous en mairie ou sur le site de la commune ([www.pouillymoselle.fr](http://www.pouillymoselle.fr)).

### Carapattes :



Le dispositif a redémarré le 12 septembre 2016, après un essai en juin qui s'était avéré plutôt concluant. Quelques ajustements sont nécessaires pour répondre au plus près aux besoins des familles et pérenniser ce mode de déplacement utile pour la santé de nos enfants et notre environnement. Une réunion d'informations, de recueil des attentes et des besoins et d'organisation pratique se déroulera le 29 septembre à 18h30 à la mairie.

**Dératisation** : la société 2B3D est repassée fin juillet afin de contrôler l'efficacité de la dératisation. La prochaine intervention se déroulera en novembre 2016. Des produits sont à votre disposition en mairie.

## PROMOTION COMMUNALE ET VIE ASSOCIATIVE.

**Fête patronale** : La fête patronale se précise. Comme chaque année elle se déroulera le 1er week-end d'octobre. Le vide grenier bat son plein : 154 emplacements sont mis à la disposition des brocanteurs. La mise en place se fera dès 6h le dimanche matin. Tout au long de la journée les stands de casse-croûtes, boissons, gaufres, crêpes et gâteaux vous accueilleront. Au cours de l'après-midi sera mis en place notre célèbre jeu de quilles où de nombreux lots seront à gagner. La commission promotion communale et vie associative vous souhaite une excellente journée.

**Marathon Metz Mirabelle** : Après de nombreuses réunions, le marathon Metz mirabelle 2016 est bien parti, il se déroulera le 9 octobre. Cette année plus de 7 000 coureurs dont 1 000 marathoniens, en individuel ou en équipe, sont attendus dans les rues de Metz, Pouilly, Fleury, Cuvry, Marly, Augny et Montigny les Metz.

**ATTENTION prenez vos précautions pour quitter ou venir à Pouilly, la rue Nationale sera fermée de 8h30 à 13h.**

## ÉTAT CIVIL.



Mme Georgette GODARD est décédée le 19 août à Metz, à l'âge de 89 ans.



- Loane LE BRIS est née le 9 juillet 2016.
- Samuel DESCADILLAS est né le 9 juillet 2016.
- Eva LA LOGGIA est née le 8 septembre 2016.



Nicolas CENCIARINI et Daniela DEACU se sont unis le 10 septembre 2016.